

Des éoliennes ?

Rappel du projet

Implantation d'une ZDE (Zone de Développement Eolien) de 40 éoliennes en 5 zones localisées sur les communes de Dollot, Brannay, St Valérien, Lixy, Villethierry, Montacher.

Le saccage du patrimoine paysager et historique :

- . les églises des XI, XII et XIII siècle (Dollot, Brannay, Cheroy, Lixy ...)
- . les cimetières mérovingiens (Dollot, Villethierry)
- . les restes gallo-romains le long de la voie romaine Sens-Orléans (qui traverse St Valérien et Montacher)
- . les vallées de l'Orvanne et du Lunain
- . les châteaux de St Valérien, Montacher, Brannay.

la mort du tourisme vert :

- . les gîtes et chambres d'hôtes
- . les randonnées
- . les promenades à cheval
- . les jardins ...

L'impact sur le paysage de 40 éoliennes de la hauteur d'immeubles de 40 étages (ou la moitié de la Tour Eiffel) visibles à plus de 20 kms, signalées aux avions par des feux à éclats 24 heures sur 24, est évidemment très important. Les éoliennes sont des véritables installations industrielles avec leurs accès, leurs fondations (1000 tonnes de béton), l'entretien et l'organisation.

L'impact sonore : les éoliennes génèrent un bruit de sifflements continus qui ont un fort impact sur la santé. **L'Académie Nationale de Médecine** mène actuellement des recherches et **recommande dès maintenant aux pouvoirs publics de ne pas implanter d'éoliennes à moins de 1500 m des habitations.**

Or, les distances entre nos villages, nos hameaux, nos lieux-dits ne sont pas suffisantes pour respecter cette recommandation.

Impact néfaste sur l'immobilier : pourquoi venir s'installer dans des villages défigurés pour entendre les sifflements des éoliennes ... ?

Impact perturbant sur la réception de la télévision

Impact nuisible sur la faune et la flore

Impact nuisible sur les oiseaux migrateurs, dont le passage au-dessus de nos communes est l'un des plus importants en France

Aucun emploi local permanent créé

Aucun avantage pour les habitants – même pas de réduction de nos factures d'électricité (qui est, de surcroît, vendue à l'étranger !)

Quelques idées reçues sur les éoliennes ... (voir au verso)

On nous dit : les éoliennes produisent une « énergie propre » et elles peuvent remplacer le nucléaire. Ceci est FAUX.

L'électricité ne se stocke pas et les éoliennes ne produisent pas d'électricité en continu. Elles ne fonctionnent qu'avec un vent de plus de 20 km/h et de moins de 90km/h, et quand il n'y a pas de rafales..., ce qui, dans le meilleur des cas, représente à peu près un quart du temps.

Quand les éoliennes ne tournent pas, il faut, si on veut éviter le nucléaire, utiliser des centrales à mazout ou à gaz (extrêmement polluantes) pour produire de l'électricité. C'est pour cela que **le Danemark**, qui est pour l'instant un des pays européen **leader dans l'éolien, est aussi l'un des plus grands producteurs de gaz à effet de serre** et est en train de revoir sa politique énergétique pour polluer moins et respecter le protocole de Kyoto...

En France, les centrales au mazout et à gaz ont été remplacées par des centrales nucléaires. L'énergie produite par une éolienne n'est en rien comparable à celle produite par une centrale nucléaire, il faudrait 10 fois plus d'éoliennes que ce qui est déjà installé dans notre pays pour supprimer UNE seule centrale nucléaire les jours de vent (de plus de 20km/h, de moins de 90km/h et sans rafales, bien sûr !) Mais les jours sans vent, que se passerait-il ? Il faudrait remettre en route des centrales à charbon ou à gaz... ou continuer à utiliser le nucléaire... Alors OUI le nucléaire représente un danger mais **NON les éoliennes ne sont en aucun cas une solution !**

*OUI aux économies d'énergie,
OUI aux énergies renouvelables (biomasse, hydraulique, solaire, géothermie)
NON à l'éolien industriel, coûteux, inefficace, nuisible*

Les avantages ?

On nous dit : les éoliennes vont rapporter beaucoup d'argent au village, dans les 20% du budget.

Les industriels qui amassent des fortunes avec l'éolien (grâce au prix d'achat exorbitant auquel EDF est obligée de racheter cette électricité avec l'argent de vos factures) **font croire aux maires des petits villages que les éoliennes vont leur rapporter beaucoup d'argent.**

Les lois sont très complexes dans ce domaine et une grosse partie de l'argent touché sera en fait récupérée par l'état en diminuant ses subventions à Dollot et/ou à la Communauté de Communes. Seule une étude sérieuse permettrait de savoir combien ce projet rapporterait aux villages.

***Il faut réagir quand il est encore temps, MAINTENANT.
Défendons nos villages, nos paysages et notre qualité de vie***

Adhérez à l'**Association des Résidents de Dollot** 2 Grande Rue, 89150 Dollot
Adresse e-mail : resid.gatinais@orange.fr

Nom Prénom

Profession (facultatif) :

Adresse

Adresse e-mail

Cotisation :

Membre actif : 15€ ; Membre sympathisant : gratuit ; Membre donateur : montant libre

Joindre chèque à l'ordre de l'Association des Résidents de Dollot